



INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

(En 1 000 DT)

Période	3 ^{ème} trimestre 2023	3 ^{ème} trimestre 2022	au 30 Septembre 2023	au 30 Septembre 2022	au 31 Décembre 2022 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	283 263	249 411	850 733	722 904	984 804
– Intérêts et revenus assimilés	197 981	170 059	564 634	470 669	652 221
– Commissions en produits	37 727	34 422	108 892	100 857	136 562
– Revenus du portefeuille	47 555	44 930	177 207	151 378	196 021
2- Charges d'exploitation bancaires	160 291	128 032	448 846	354 487	489 944
– Intérêts encourus et charges assimilées	153 959	123 557	434 905	343 324	473 779
– Commissions encourues	6 332	4 475	13 941	11 163	16 165
3-Produit net bancaire	122 972	121 379	401 887	368 417	494 860
4- Autres produits d'exploitation	153	150	479	503	681
5- Charges opératoires	54 821	51 273	157 867	146 396	197 601
Dont ;					
– Frais de personnel	39 516	36 842	114 040	104 979	140 456
– Charges générales d'exploitation	13 040	11 979	37 226	34 209	47 686
6- Structure du Portefeuille	-	-	2 536 429	2 325 071	2 368 299
– Portefeuille- titres commercial	-	-	24 305	91 265	72 286
– Portefeuille d'investissement	-	-	2 512 124	2 233 806	2 296 013
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	6 938 680	6 657 865	6 889 784
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	7 525 766	7 026 418	6 990 819
Dont ;					
– Dépôt à vue	-	-	1 948 208	1 995 670	1 910 262
– Epargne	-	-	2 342 550	2 167 596	2 245 407
9- Emprunts et Ressources Spéciales	-	-	727 197	853 683	825 551
10- Capitaux propres (**)	-	-	1 247 544	1 147 521	1 247 966

(*) Chiffres certifiés

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultat des périodes au 30/09/2023 et 30/09/2022 et après affectation du résultat au 31/12/2022.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I-Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II-Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts
Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais

d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par AMEN BANK répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor, des emprunts obligataires de placement et des titres cotés.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 6 657,9 millions de dinars à fin septembre 2022 à 6 938,7 millions de dinars à fin septembre 2023, enregistrant ainsi une progression de 280,8 millions de dinars ou 4,2%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin septembre 2023 à 7 525,8 millions de dinars, soit une progression de 499,3 millions de dinars ou 7,1% par rapport à fin septembre 2022.

Les ressources longues, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 727,2 millions de dinars enregistrant ainsi une baisse de 14,8% par rapport au 30 septembre 2022.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 127,8 millions de dinars ou 17,7% par rapport à fin septembre 2022.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 94,4 millions de dinars ou 26,6% par rapport à fin septembre 2022.

Le Produit Net Bancaire a atteint 401,9 millions de dinars à fin septembre 2023 contre 368,4 millions de dinars pour la même période de 2022, soit une hausse de 9,1%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 39,28% à fin septembre 2023 contre 39,74% pour la même période de 2022, soit une amélioration de 46 points de base.

Soutien d'AMEN BANK en faveur de plusieurs causes sociales

Consciente de ses responsabilités sociétales et forte de ses valeurs, AMEN BANK, a contribué à l'achat d'équipements médicaux et de cartables avec fournitures scolaire aux élèves d'écoles primaires.

Le soutien d'AMEN BANK pour ce genre d'initiative constitue un pas supplémentaire dans sa politique RSE et démontre, qu'elle reste fidèle à sa stratégie de solidarité et de citoyenneté.

Ouverture du Centre d'Affaires Tunis Sud

Le 5^{ème} Centre d'Affaires Tunis Sud d'AMEN BANK voit le jour, après celui de Mohamed V, Sfax, Sousse et les Berges du Lac.

L'expertise et l'expérience de ses chargés de clientèle permettront de répondre au mieux aux besoins d'une clientèle Corporate de plus en plus exigeante.

Le Centre d'Affaires Tunis Sud est accessible par la route GP1 et l'Avenue de France, à 500m de la Zone industrielle de Ben Arous.